

le mardi 18 mai 2004

13 h

Prière.

M. Lamrock félicite Eric Moffatt, page en chef, d'avoir été choisi, par ses condisciples à UNB, pour prononcer le discours d'adieu de sa promotion.

M. Haché (Nigadoo-Chaleur) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de la région de Jacquet River et de Belledune, qui exhortent le gouvernement à maintenir ouvert le garage de voirie de Jacquet River pour servir les environs. (Pétition 35.)

L'hon. M. Mockler accueille à la Chambre Jacob Daboué, Raphaël Compaoré et Michel Zio, membres d'une délégation du Burkina Faso.

M. MacIntyre donne avis de motion 94 portant que, le mardi 25 mai 2004, appuyé par M. Ouellette, il proposera ce qui suit :

attendu que l'accès aux soins de santé est la préoccupation la plus importante des gens du Nouveau-Brunswick;

attendu que le rapport du Conseil du premier ministre en matière de qualité de la santé a été rendu public en janvier 2002 et que le gouvernement n'a pas encore présenté un plan des services de santé;

attendu que la teneur du plan des services de santé aura des répercussions sur toute la population du Nouveau-Brunswick;

attendu que le gouvernement actuel prétend s'être engagé à l'égard de l'ouverture et de la transparence;

attendu que la Société médicale du Nouveau-Brunswick a demandé au premier ministre Lord de dévoiler le plan des services de santé et de le renvoyer au Comité spécial des soins de santé;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à dévoiler immédiatement le plan des services de santé

et que le plan des services de santé soit renvoyé au Comité spécial des soins de santé en fixant une période définie pour recevoir l'apport du public et particulièrement pour assurer la consultation des professionnels de la santé de première ligne.

L'hon. P. Robichaud annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après l'étude des motions émanant des députés, se forme en

Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux.

Sur autorisation de la Chambre, conformément à l'avis de motion 7, M<sup>me</sup> Robichaud, au nom de M. S. Graham, appuyée par M. Lamrock, propose ce qui suit :

attendu que les tests administrés pendant de nombreuses années aux élèves du Nouveau-Brunswick des secteurs francophone et anglophone montrent invariablement qu'il y a des possibilités d'amélioration ;

attendu que des recherches montrent qu'une amélioration du rapport élèves-enseignant pendant les premières années a une influence bénéfique sur le rendement scolaire ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte la ministre de l'Éducation à améliorer le rapport élèves-enseignant de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année en réduisant le nombre moyen d'élèves par classe d'un élève chaque année pendant quatre ans

et que l'Assemblée législative exhorte la ministre de l'Éducation à améliorer le rapport élèves-enseignant ressource dans chaque district scolaire.

La question proposée, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Holder, vice-président, assume sa suppléance.

Après un certain laps de temps, l'hon. M<sup>me</sup> Dubé, appuyée par l'hon. M<sup>me</sup> Blaney, propose l'amendement suivant :

#### AMENDEMENT

que la motion 7 soit amendée comme suit :

dans le premier paragraphe de la résolution, par l'insertion, après les mots « Éducation à », des mots « étudier des façons d' » et par la suppression de « en réduisant le nombre moyen d'élèves par classe d'un élève chaque année pendant quatre ans » ;

dans le deuxième paragraphe de la résolution, par l'insertion, après les mots « Éducation à », des mots « étudier des façons d' ».

La question proposée, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil.

Le débat se termine. L'amendement, mis aux voix, est adopté.

Le président met en discussion la motion 7 amendée, dont voici le texte :

attendu que les tests administrés pendant de nombreuses années aux élèves du Nouveau-Brunswick des secteurs francophone et anglophone montrent invariablement qu'il y a des possibilités d'amélioration ;

attendu que des recherches montrent qu'une amélioration du rapport élèves-enseignant pendant les premières années a une influence bénéfique sur le rendement scolaire ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte la ministre de l'Éducation à étudier des façons d'améliorer le rapport élèves-enseignant de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année

et que l'Assemblée législative exhorte la ministre de l'Éducation à étudier des façons d'améliorer le rapport élèves-enseignant ressource dans chaque district scolaire.

La motion 7 amendée, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. C. LeBlanc.

Le président du comité suspend la séance à 16 h 25.

16 h 45

La séance reprend sous la présidence de M. C. LeBlanc.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. C. LeBlanc, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Sur autorisation de la Chambre, l'hon. E. Robichaud fait une déclaration de ministre au sujet de la situation de Jim Wolstenholme, président-directeur général de la Régie régionale de la santé de Miramichi (région 7).

La Chambre se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. C. LeBlanc.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. C. LeBlanc, demande au président

de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL COMPTE ORDINAIRE 2004-2005		Votés (\$)
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES GOUVERNEMENTS LOCAUX		
Services généraux .....		4 300 000
Administration locale et relations communautaires ....		38 464 000
Gestion de l'environnement .....		6 754 000
Sciences et planification .....		5 681 000
Moins : crédits législatifs .....		37 000
Votés .....		55 162 000
COMPTE DE CAPITAL		
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES GOUVERNEMENTS LOCAUX		
Subventions - Contrôle de l'assainissement de l'eau ...		500 000
Districts de services locaux .....		500 000
Installations provinciales d'assainissement .....		450 000
Votés .....		1 450 000
FONDS DE ROULEMENT SOLDES MAXIMAUX 2004-2005		
AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT		
Environnement et Gouvernements locaux .....		20 000
AVANCES DE PETITE CAISSE		
Environnement et Gouvernements locaux .....		20 000

La Chambre adopte ces crédits.

---

La séance est levée à 18 h.